

DÉPARTEMENT
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES



MAIRIE DE BROUILLA

☎ : 04.68.95.33.11

☎ : 04.68.95.33.10

email : mairiebrouillorange.fr



Monsieur le Maire de Brouilla

à
Monsieur le Président du
Comité Technique Paritaire
CDG 66
6 rue de l'Ange
66000 PERPIGNAN

Brouilla, le 12/11/2020

Objet : augmentation du temps de travail
Saisine du CT

Monsieur le Président,

Vu les besoins dans les services Administratifs et techniques de la ville,
Nous souhaiterions augmenter les temps de travail de deux postes au service technique et un
poste au service administratif et parallèlement supprimer les poste qui auront subi la
modification.

Je sollicite donc l'avis du Comité Technique quant à ces modifications

- **Création de 2 postes /Adjoints techniques 35/35^{ème}**
- **Suppression de 2 postes /Adjoints techniques TNC 30/35^{ème}**

- **Création de 1 poste /Adjoint administratif principal de 1ere classe 35/35^{ème}**
- **Suppression de 1 poste /Adjoint administratif principal de 1ere classe 31/35^{ème}**

Prévision de la mise en place au 01/01/2020

Vous remerciant par avance de votre accord quant à ces augmentation de temps de
travail et suppression de postes et restant à votre disposition pour tout complément
d'informations, recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations
respectueuses.

Le Maire

Cordialement



Pierre TAURINYA

Mairie de Brouilla – 1 rue du 14 Juillet 66620 BROUILLA – Tél 04.68.95.33.11. Fax 04.68.95.33.10
e.mail : mairie.de.brouilla@wanadoo.fr
Secrétariat ouvert au public du Lundi au Vendredi de 10h à 12h30 et de 16h30 à 18h.